

Riez – Collège Maxime Javelly

Philippe Borgard, Cécile Allinne et Fabienne Gallice



Éditeur

Ministère de la culture

Édition électronique

URL : <http://adlfi.revues.org/6114>

ISSN : 2114-0502

Référence électronique

Philippe Borgard, Cécile Allinne et Fabienne Gallice, « Riez – Collège Maxime Javelly », *ADLFI.*

Archéologie de la France - Informations [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 03 mars 2017. URL : <http://adlfi.revues.org/6114>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mars 2017.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Riez – Collège Maxime Javelly

Philippe Borgard, Cécile Allinne et Fabienne Gallice

Identifiant de l'opération archéologique : 8361

Date de l'opération : 2007 (FP)

Inventeur(s) : Allinne Cécile (SUP) ; Gallice Fabienne (MUS)

- 1 Une ultime campagne a été conduite en 2007 dans la cour principale du collège Maxime Javelly, à l'emplacement d'un vaste édifice tardif dont l'existence avait été pressentie dès 1967. Sa localisation ainsi que son organisation se sont peu à peu précisées entre 2003 et 2005, grâce à l'étude des vestiges antiques malmenés, mais pour partie conservés, visibles dans les sous-sols de l'établissement scolaire (Fig. n°1 : Plan général de l'édifice funéraire). Cette campagne reprend et complète un sondage entamé en 2006 au terme duquel une lecture renouvelée de la topographie tardive de la ville semblait pouvoir être proposée (voir BSR PACA 2006 : 38).
- 2 Par ailleurs, deux autres interventions effectuées dans la cour de service orientale du même établissement, destinées à compléter les données altimétriques et planimétriques anciennement recueillies, ont permis de retrouver les limites exactes de deux des tranchées d'expertise ouvertes en 1967, ainsi que certains des aménagements antiques trop rapidement aperçus lors de ces premières investigations.
- 3 L'ensemble des travaux réalisés en 2007 modifie l'image de la ville antique jusqu'alors retenue, dans le secteur du collège. La présence au II^e s., en partie centrale du site, d'un chenal artificiel de direction est-ouest, exutoire canalisé du ruisseau du Valvachère, est confirmée. Plusieurs égouts, dont le sens d'écoulement est opposé selon leur localisation, viennent s'y déverser. En revanche, la pente des terrains environnants apparaît beaucoup plus douce qu'on ne pouvait le croire. Les sols des constructions du Haut-Empire édifiées sur l'une et l'autre rive présentent un niveau sensiblement identique et globalement horizontal. Il se situe entre 522,05 m et 521,80 m NGF sur la rive méridionale ; il est très voisin de 521,10 - 521,20 m NGF (sol surélevé des pièces thermales excepté) sur la rive septentrionale.

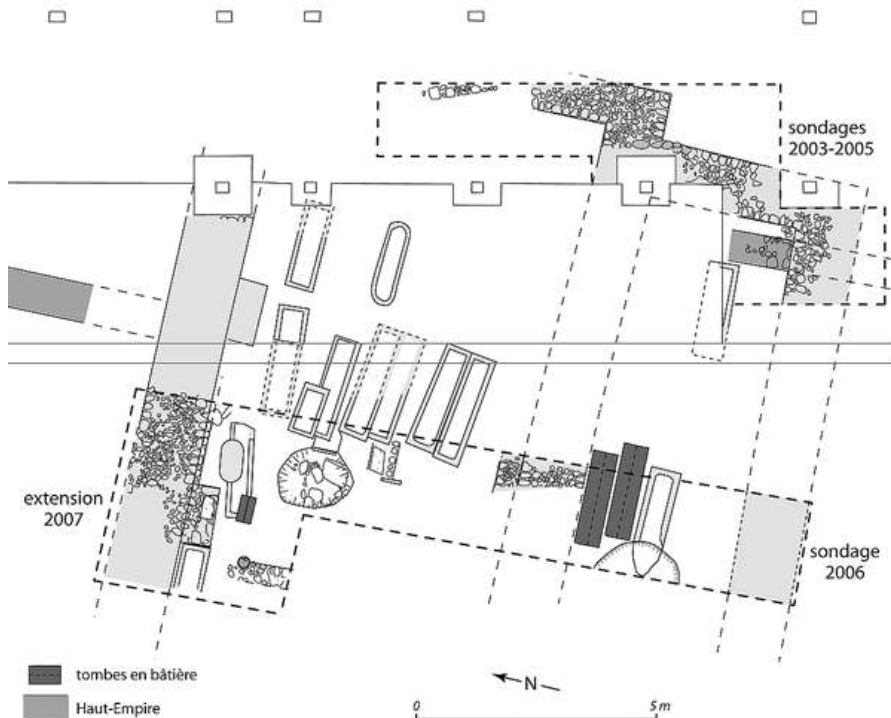
- 4 C'est sur cette rive septentrionale qu'est édifié dans le courant de l'Antiquité tardive, à une date encore incertaine, le vaste bâtiment déjà évoqué dont la vocation funéraire est désormais bien établie (Fig. n°2 : Mur gouttereau nord de l'édifice funéraire et sarcophage du premier niveau de sépultures, vus depuis l'est). On notera que son sol primitif se situe lui aussi vers 521,10 m NGF et que l'orientation de ses murs est conforme à celle des constructions du Haut-Empire.
- 5 Deux niveaux de sépultures se superposent à l'intérieur de l'édifice. De nombreuses tombes apparaissent à son entour. Guy Barrauol, dans la seule emprise des sondages de 1967, avait identifié trois regroupements de bâtières mais un diagnostic archéologique récent, conduit par Lucas Martin sur les pentes voisines de l'Hubac-de-Saint-Jean (voir notice : *Riez, rue Hilarion-Bourret*), illustre mieux encore le pouvoir attractif de l'édifice : dans son voisinage, toute la partie orientale de l'agglomération du Haut-Empire est, peu ou prou, occupée par des tombes.
- 6 La typologie des sépultures est homogène : tombes en bâtière ou, plus rarement, en pleine terre, sarcophages quadrangulaires, coffrages réalisés à l'aide de grandes dalles de récupération (également utilisées comme couvercles de sarcophages) se développent à l'intérieur comme à l'extérieur de la construction.
- 7 La campagne de 2007, limitée pour l'essentiel – comme les précédentes – à la réouverture des sondages de Guy Barrauol, ne permet pas de restituer le plan complet de l'édifice. Du moins, les grandes lignes de son organisation sont désormais connues. En l'état des recherches, le monument se présente sous la forme de deux espaces accolés, de plan apparemment rectangulaire.
- 8 Le plus grand de ces espaces, et le plus septentrional, mesure près de 7 m de large hors murs. Il s'étend sur une longueur minimale de 10 m. Le second espace, dont la limite orientale est légèrement décalée vers l'ouest, possède une largeur hors murs de 3,40 m et une longueur minimale voisine. Il est tentant de restituer, au nord de l'espace principal, une annexe symétrique identique. Toutefois, l'extension limitée des zones accessibles à la fouille ne permet pas de valider cette hypothèse. Pour la même raison, nous ne savons pas restituer dans la totalité de son développement l'aspect du mur de limite oriental de l'espace principal : « chevet » plat ou autre.
- 9 Quelles que soient les solutions retenues, la massivité de l'édifice s'impose. Ses murs atteignent une largeur de 1,60 m au niveau des fondations. Si leur profondeur reste modérée, leur ancrage à la surface d'une dense nappe de cailloutis est vraisemblablement volontaire. De plus, deux forts piliers rectangulaires, l'un mis au jour en 2007 et l'autre révélé dès 1967, semblent signaler un alignement de supports, sans doute originel, qui pourrait s'étendre tout au long du parement interne du mur nord de l'espace principal. Ces retombées probables d'arcatures aveugles (également présentes contre le mur opposé ?) porte la largeur des murs « gouttereaux » à plus de 2 m.
- 10 L'ensemble de ces constatations nous encouragent à restituer un édifice couvert.
- 11 L'extrême pauvreté du matériel associé au monument, aussi bien dans ses niveaux de construction et d'utilisation que dans les tombes aménagées dans son emprise, n'autorise pas de datation précise. L'un des deux sarcophages étudiés lors de la fouille a cependant livré, posée sur le corps le plus récemment enseveli, une agrafe de linceul attribuable – de façon large – à l'Antiquité tardive (Fig. n°3 : Agrafe de linceul à double crochet).
- 12 Faute de pouvoir caractériser parfaitement l'édifice nouvellement découvert, on retiendra qu'il s'agit d'une construction tardive à vocation funéraire et, plus précisément,

d'un vaste et solide édifice, de plan orienté, très probablement couvert. Du moins son existence même relance le débat sur l'organisation de la ville tardive, pour partie établie, dès le VI^e s. au plus tard, sur les hauteurs de la colline de Saint-Maxime, mais pour partie aussi demeurée attachée au site de la ville basse du Haut-Empire.

- 13 Les dernières recherches mettent l'accent sur la fonction funéraire du site de plaine. Pendant un certain temps, toutefois, son rôle ne s'est pas réduit à cela.
- 14 En complément de nos travaux, les sondages récemment ouverts par Tomoo Mukai au centre du Pré Blanchon, c'est-à-dire à moins de 200 m au nord du groupe épiscopal, au-delà de la dépression du Valvachère mais sur le même côté occidental de l'ancien *cardo*, révèlent les prémices de ce qui dut être l'habitat contemporain, établi dans les ruines réaménagées de riches constructions du Haut-Empire aux sols jadis couverts de mosaïques. Le matériel observé témoigne de l'occupation de cette partie de la vallée jusque dans la seconde moitié du V^e s. au moins.
- 15 BORGARD Philippe, ALLINNE Cécile et GALLICE Fabienne

ANNEXES

Fig. n°1 : Plan général de l'édifice funéraire



Auteur(s) : Chardon, Francis ; Deschaume, Mauricette ; Gallice, Fabienne. Crédits : ADLFI (2007)

Fig. n°2 : Mur gouttereau nord de l'édifice funéraire et sarcophage du premier niveau de sépultures, vus depuis l'est



Auteur(s) : Borgard, Philippe. Crédits : ADLFI (2007)

Fig. n°3 : Agrafe de linceul à double crochet



Auteur(s) : Borgard, Philippe. Crédits : ADLFI (2007)

INDEX

Index chronologique : Antiquité romaine, Antiquité tardive, Empire romain, Haut-Empire, II^e siècle apr. J.-C., Ve siècle apr. J.-C., VI^e siècle apr. J.-C.

Index géographique : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence (04), Riez

operation Fouille programmée (FP)

AUTEURS

PHILIPPE BORGARD

CNRS

CÉCILE ALLINNE

SUP

FABIENNE GALLICE

MUS